



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE DU CONSEIL DE LA MRC DE MONTMAGNY TENUE À LA SALLE 302 DE L'ÉDIFICE AMABLE-BÉLANGER LE MARDI 8 AVRIL 2025 À 19 H À LAQUELLE SONT PRÉSENTS LES MAIRES, MAIRE PAR INTÉRIM ET REPRÉSENTANTS SUIVANTS :

#### MESDAMES

- DANYE ANCTIL, municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire
- CHANTAL BLANCHETTE, représentante de la municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- GABRIELLE BRISEBOIS, représentante de la Ville de Montmagny
- JOCELYNE CARON, municipalité de Cap-Saint-Ignace

#### MESSIEURS

- ALAIN FORTIER, municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- BRUNO GAGNÉ, municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton
- RICHARD GALIBOIS, municipalité de Berthier-sur-Mer
- DONALD GILBERT, municipalité de Saint-Just-de-Bretenières
- LOUIS LACHANCE, municipalité de Sainte-Lucie-de-Beauregard
- LAURENT LAVERDIÈRE, municipalité de Saint-Fabien-de-Panet
- DANIEL MERCIER, maire par intérim de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud
- ALAIN ROBERT, municipalité de Lac-Frontière
- MICHEL ROUSSEAU, représentant de la municipalité de Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues
- ALAIN TALBOT, municipalité de Saint-Paul-de-Montminy

SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. FRÉDÉRIC JEAN, PRÉFET DE LA MRC DE MONTMAGNY.

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Mme Nancy Labrecque, directrice générale, M. Daniel Racine, directeur général adjoint et coordonnateur en aménagement et Mme Joëlle Gendron, relève à la direction générale adjointe et aménagiste urbaniste.

#### **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION**

Monsieur le préfet souhaite la bienvenue à M. Daniel Mercier comme maire par intérim de la municipalité de Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud. Il constate le quorum et déclare la séance ouverte.

#### **2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR AVEC VARIA OUVERT**

- CONSIDÉRANT le projet d'ordre du jour déposé;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le projet d'ordre du jour pour la séance du 8 avril 2025 soit adopté avec Varia ouvert :

1. Ouverture de la réunion
2. Adoption de l'ordre du jour avec varia ouvert
3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL
  - 3.1 Session du 11 mars 2025
4. RENCONTRES
  - 4.1 Rencontre avec M. Rémi Massé, candidat du Parti Libéral du Canada
  - 4.2 Rencontre avec Mme Diane Sénécal, candidate du Bloc Québécois
  - 4.3 Rencontre avec M. Bernard Généreux, candidat du Parti Conservateur du Canada



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES
  - 5.1 Administration
    - 5.1.1 Avis de motion - Règlement N° 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud
    - 5.1.2 Suivi - Système comptable
    - 5.1.3 Suivi - Système téléphonique
  - 5.2 Signature Innovation en Santé durable
    - 5.2.1 Complexe culturel et sportif – Volet culturel (suivi de la rencontre du Grand comité du 31 mars 2025)
  - 5.3 CSSCS - Plan Triennal d'immobilisations 2025-2028
    - 5.3.1 Consultation publique pour l'École de Sainte-Apolline-de-Patton – État de situation
    - 5.3.2 Consultation publique pour les Écoles de Saint-Just-de-Bretenières et Saint-Fabien-de-Panet
  - 5.4 GMR – Gestion des matières résiduelles
    - 5.4.1 Go Recycle - Offre concertée et acceptée
  - 5.5 SCRSI2 – Prochaines étapes à la suite du dépôt des nouvelles orientations et des corrections à apporter
  - 5.6 Ressources humaines
    - 5.6.1 Fin de la période de probation pour la Chargée de projet du Plan Climat
    - 5.6.2 Agent de développement immobilier senior
    - 5.6.3 Agent de développement immobilier (Poste de recrutement)
  - 5.7 IA (Intelligence artificielle)
    - 5.7.1 Plan de formation - État de situation
    - 5.7.2 Suivi mandats : agent virtuel en inspection et cours d'eau
  - 5.8 Dossier éolien - Grands principes de répartition
  - 5.9 Projet de sociofinancement
  - 5.10 Loi 57 – Modifications ayant un impact sur les élus et la gouvernance
  - 5.11 Budget 2025-2026 : programmes d'amélioration de l'habitat
  - 5.12 Vente pour défaut de paiement de taxes
  - 5.13 OHMB - Proposition pour SARL (Service d'aide à la recherche de logement)
  - 5.14 Appel de candidatures - Santé Québec (CISSS de Chaudière-Appalaches)
  - 5.15 Mission et mobilité internationale - État de situation
6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE
  - 6.1 Avis de conformité ou d'opportunité
    - 6.1.1 Aménagement d'un service de buanderie (Pavillon Fournier) – Montmagny
    - 6.1.2 Construction d'un bâtiment de 12 logements (rue Saint-Louis) – Montmagny
  - 6.2 Émission des permis (allègement)
    - 6.2.1 Assistant virtuel
    - 6.2.2 Règlement sur les permis et certificats
  - 6.3 Révision obligatoire du Schéma d'aménagement et de développement (SAD)
    - 6.3.1 Retour sur la rencontre OGAT avec le MAMH
    - 6.3.2 Suivi du recrutement
  - 6.4 Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ)
    - 6.4.1 *Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité* (PL86)
    - 6.4.2 Retrait de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny
    - 6.4.3 Nouvelle demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise en vertu du PL86 – Montmagny



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- 6.5 Agroalimentaire
  - 6.5.1 Atelier agricole – Projet « Le jardinage au bout des doigts »
- 6.6 Culture et patrimoine
  - 6.6.1 Culture Chaudière-Appalaches
  - 6.6.2 Exposition « Territoire : grandeur et complexité » – Bibliothèque de Montmagny
- 6.7 Transport
  - 6.7.1 Service de traversier Isle-aux-Grues–Montmagny – STQ
  - 6.7.2 Transport collectif et adapté (TCA) – Convention de transport adapté 2025-2026-2027
- 6.8 Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH)
  - 6.8.1 Projet de cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de Chaudière-Appalaches – Canards Illimités Canada
- 6.9 Entretien des cours d'eau
  - 6.9.1 Entretien d'une section du cours d'eau Giasson – Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
  - 6.9.2 Entretien d'une branche sans nom du cours d'eau Corriveau – Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
- 6.10 Tourisme
  - 6.10.1 Application de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*
  - 6.10.2 Tourisme d'affaires – Centre d'aide aux entreprises (CAE)
- 6.11 Rendez-vous régional : nos milieux de vie en action
- 6.12 Projets régionaux
  - 6.12.1 Autorisation de traverse du tronçon Monk – Notre-Dame-du-Rosaire
  - 6.12.2 Rendez-vous de la ruralité 2025
- 7. CORRESPONDANCE
  - 7.1 Pattes Party
- 8. FINANCES
  - 8.1 Comptes de mars 2025
  - 8.2 État des revenus et dépenses au 3 avril 2025
  - 8.3 État au 31 décembre 2024 – Processus de fermeture année 2024 et audit en juin 2025
  - 8.4 Affectation des surplus et réserves
- 9. PÉRIODE DE QUESTIONS
- 10. VARIA OUVERT
  - 10.1 Sociofinancement LUPO
  - 10.2 Liste des comités et nomination du préfet adjoint
  - 10.3 FQM – Plan Climat
  - 10.4 Mot de remerciement à M. Laurent Laverdière
- 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

**ADOPTÉ**

### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL** **3.1 SESSION DU 11 MARS 2025**

**2025-04-02**

IL EST PROPOSÉ PAR MME JOCELYNE CARON  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le procès-verbal de la session du 11 mars 2025 soit adopté tel que rédigé.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 4. RENCONTRES

- 4.1 **RENCONTRE AVEC M. RÉMI CHASSÉ, CANDIDAT DU PARTI LIBÉRAL DU CANADA**
- 4.2 **RENCONTRE AVEC MME DIANE SÉNÉCAL, CANDIDATE DU BLOC QUÉBÉCOIS**
- 4.3 **RENCONTRE AVEC M. BERNARD GÉNÉREUX, CANDIDAT DU PARTI CONSERVATEUR DU CANADA**

Les rencontres ont eu lieu à 20 h, soit après la séance du Conseil.

### 5. ADMINISTRATION, AFFAIRES COURANTES ET/OU REPORTÉES

#### 5.1 **ADMINISTRATION**

##### 5.1.1 **Avis de motion – Règlement N° 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud**

Une copie du projet de règlement n° 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud a été déposée aux membres du Conseil de la MRC de Montmagny.

## AVIS DE MOTION

Je, Alain Fortier, maire de la municipalité de Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, donne par les présentes un avis de motion à l'effet que la MRC de Montmagny adoptera, le mardi 13 mai 2025, le règlement no 2025-120 décrétant un emprunt de 6 825 000 \$ pour la contribution du milieu dans la réalisation du projet de Complexe culturel et sportif en santé durable par le Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

  
Alain Fortier

##### 5.1.2 **Suivi - Système comptable**

La MRC de Montmagny s'est fait conseiller de considérer le logiciel QUICKBOOKS comme logiciel potentiel.

Afin d'éviter de recommander un logiciel sans l'avoir testé, nous souhaitons nous abonner pendant 2 mois et suivre des cours pour comprendre le logiciel et voir l'applicabilité. Pour aider aussi à la transition, il faudra suivre des formations pour bien comprendre et partager les fonctionnalités.

Un suivi sera effectué auprès des membres du Conseil afin de faire un choix d'ici septembre prochain.

##### 5.1.3 **Suivi - Système téléphonique**

- CONSIDÉRANT que deux solutions ont été analysées pour l'achat d'un nouveau système téléphonique;
- CONSIDÉRANT que la MRC a avisé TELUS qu'elle ne procéderait pas au renouvellement du contrat des lignes PRI vu l'analyse en cours;
- CONSIDÉRANT la recommandation de procéder;

2025-04-03

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny accepte l'offre de NÉGOTEL au coût de 18 723,20 \$, plus les taxes, pour la modernisation de son système de téléphonie pour un contrat de 36 mois;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** cet achat soit financé via le fonds de roulement sur une période de 3 ans pour l'équipement et l'installation de base.

**ADOPTÉ**

### **5.2 SIGNATURE INNOVATION EN SANTÉ DURABLE**

#### **5.2.1 Complexe culturel et sportif – Volet culturel (Suivi de la rencontre du Grand comité du 31 mars 2025)**

Une réunion du Grand comité a eu lieu le lundi 31 mars 2025.

Les plans par blocage ont été présentés et ce sera un lieu magnifique.

La MRC va faire des recommandations et des demandes d'ajustement pour le volet communautaire selon les demandes formulées par les citoyens lors des consultations publiques.

Quant au volet sportif, la livraison est prévue au printemps 2028 plutôt qu'à l'automne 2027.

### **5.3 CSSCS – PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2025-2028**

#### **5.3.1 Consultation publique pour l'École de Sainte-Apolline-de-Patton - État de situation**

Une consultation publique a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril 2025 à la suite d'un avis du CSSCS.

Le maire de la Municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton, M. Bruno Gagné, fait un compte-rendu des démarches et représentations de la municipalité et des parents (et grands-parents).

Le prochain conseil d'administration du CSSCS est prévu pour le 29 avril 2025.

#### **5.3.2 Consultation publique pour les Écoles de Saint-Just-de-Bretenières et Saint-Fabien de Panet**

Une consultation publique a eu lieu le 2 avril 2025 à la suite d'un avis du CSSCS.

Le maire de la Municipalité de Saint-Just-de-Bretenières, M. Donald Gilbert, fait un compte-rendu de la rencontre. Un sondage auprès des parents sera effectué par le CSSCS. Le seul bémol : taux exigé de réponses positives de **75 %** des parents des 2 écoles pour mettre en place le nouveau modèle, sinon l'École de Saint-Just-de-Bretenières entre en transition pour 2025-2026.

### **5.4 GMR – GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES**

#### **5.4.1 Go Recycle – Offre concertée et acceptée**

Les municipalités suivantes ont reçu une réponse positive pour la réception d'un conteneur pour gérer les équipements avec des gaz (unité de climatisation, frigo, etc.), soit :

- Ville de Montmagny
- Cap St-Ignace
- Saint-Just-de-Bretenières

Les 2 municipalités suivantes ont reçu une réponse négative :

- Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud
- Saint-Antoine-de-L'Isle-aux-Grues

De la promotion sera faite auprès des citoyens par la MRC, avec le service des communications et en collaboration avec les municipalités du territoire.



No de résolution  
ou annotation

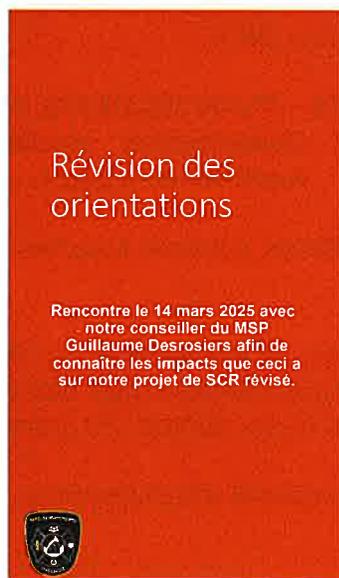
## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.5 SCRSI2 – PROCHAINES ÉTAPES À LA SUITE DU DÉPÔT DES NOUVELLES ORIENTATIONS ET DES CORRECTIONS À APPORTER

Une copie de la lettre reçue du ministère de la Sécurité publique concernant les nouvelles orientations est déposée au Conseil.

Le coordonnateur en sécurité incendie, M. Charles Gauthier, et la directrice générale, Mme Nancy Labrecque, ont rencontré le conseiller en sécurité incendie du MSP, M. Guillaume Desrosiers, afin de mesurer les impacts des nouvelles orientations sur le projet de SCRSIR qui était prévu être déposé le 14 mars 2025, mais dont les orientations ont été annoncées environ 1 semaine avant.

Le MSP confirme que nous devons tenir compte des nouvelles orientations pour déposer le SCRSIR.



Mineur	Avantageux pour nos organisations	Important
Le contenu et le choix de nos actions sont en lien direct avec les nouvelles orientations. Cependant, la mise en page selon la nomenclature des nouvelles orientations devra être mise à jour.	Modulation de la force de frappe lors de système d'alarme incendie.	Les 5 programmes qui devaient être réalisés lors de l'année 1 de la mise en œuvre doivent l'être avant le dépôt du SCR. Le travail en équipe sera sollicité afin de mener à bien cette exigence.

- Les nouveaux travaux requis :
  - Une nouvelle table des matières pour la forme du Schéma. Le MSP a fourni le nouveau document Word;
  - Intégration des programmes avec le projet de Schéma. Le Coordonnateur indique que les programmes devaient se faire à l'année 1 du projet de Schéma : maintenant, le MSP demande que les programmes soient écrits pour faire partie du document;
  - L'objectif est toujours de le déposer au plus vite après avoir effectué les travaux exigés par les nouvelles orientations ==> **objectifs juillet 2025.**

Un plan de travail a été déposé à ce sujet aux élus.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

Projection du travail à réaliser dans un horizon de trois mois :

Quoi	Comment	Par qui	✓
Mise en page selon la nomenclature des nouvelles orientations	Mise à jour du document.	Charles Gauthier (Véronique Dionne) (Les mardi et mercredi)	
Analyse de risques de moins de 3 ans	Valider le tout avec la cartographie	Myriam Fortin	
Programme de prévention	À l'aide d'un canevas de base rédigé par la MRC - rédaction régionale	Bureau de prévention Mty	
Programme d'entraînement et de maintien de compétences des pompiers	À l'aide d'un canevas de base rédigé par la MRC - rédaction régionale	Formation Mty	
Programme de prévention relatif à la santé et sécurité au travail	À l'aide d'un canevas de base rédigé par la MRC - rédaction régionale	Directeurs des SSI - mandat	
Programme d'inspection d'évaluation d'entretien et de remplacement des équipements et des accessoires d'intervention	À l'aide d'un canevas de base rédigé par la MRC - rédaction régionale	Directeurs des SSI - mandat	
Programme d'inspection d'entretien et de remplacement des équipements de protection individuelle	À l'aide d'un canevas de base rédigé par la MRC - rédaction régionale	Directeurs des SSI - mandat	
Mise à jour des disponibilités des pompiers / Protocoles Alarme incendie	Présentation aux muns. Présentation au CSI. Mise à jour, tableau de disponibilité des pompiers.	Charles Gauthier	

Le Coordonnateur en sécurité incendie sera de retour de vacances le 14 avril prochain et, dès son retour, il déploiera le plan de travail et le recrutement de ressources pour effectuer les programmes requis. De plus, il fera une présentation au Conseil de la MRC en réunion de travail le 13 mai prochain. Les directeurs généraux et les directeurs en sécurité incendie seront également invités à cette rencontre.

### 5.6 RESSOURCES HUMAINES

#### 5.6.1 Fin de la période de probation pour la chargée de projet du Plan Climat

- CONSIDÉRANT que la date de probation arrive à échéance le 18 avril 2025 pour Mme Céline Héloïse, chargée de projet Plan Climat;

2025-04-04

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** l'embauche de Mme Céline Héloïse au poste de chargée de projet Plan Climat soit confirmée aux conditions convenues entre les parties.

**ADOPTÉ**

#### 5.6.2 Agent de développement immobilier senior

- CONSIDÉRANT que le consultant nous a avisés qu'il souhaite être considéré comme un employé à taux horaire;

2025-04-05

IL EST PROPOSÉ PAR M. DONALD GILBERT  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** M. René Hamelin soit embauché comme agent de développement immobilier à temps partiel (environ 21 h/semaine), conformément aux conditions convenues entre les parties.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.6.3 Agent de développement immobilier (poste en recrutement)

À la suite du départ de la coordonnatrice au développement immobilier, il a été convenu de publier une nouvelle offre d'emploi pour la recherche d'un agent en développement immobilier afin que l'équipe soit davantage en mode d'accompagnement « terrain » avec des résultats à court terme souhaités, soit dans la prochaine année.

## 5.7 IA (INTELLIGENCE ARTIFICIELLE)

### 5.7.1 Plan de formation – État de situation

Deux formations sur l'application GAMMA ont été réalisées auprès de 20 employés de la MRC et des municipalités. Les personnes formées pourront devenir des ambassadeurs pour former d'autres employés. Cet outil permet de transformer rapidement des rapports en une présentation de type PowerPoint en 2 minutes. Ça permet aussi de faire des rapports visuels et des cartons d'invitation professionnels. Bref, cet outil, en termes de productivité, est très performant. Un comité en continu sera formé pour aviser des améliorations.

Pour la rédaction de prompt, nous avons constitué 1 groupe test de 10 personnes (MRC et municipalités) qui a eu lieu le 1<sup>er</sup> avril et nous allons continuer à tenir des rencontres de travail avec ce petit comité en continu pour poursuivre nos travaux de développement d'applications et d'optimisation de la gestion et des dossiers, dont la réalisation de procès-verbaux.

### 5.7.2 Suivi mandats : agent virtuel en inspection et cours d'eau

La géomatique est toujours en attente d'intégration à 100 % et cela est attendu à la mi-avril.

## 5.8 DOSSIER ÉOLIEN – GRANDS PRINCIPES DE RÉPARTITION

Dépôt d'un document aux élus pour commentaires en vue de son adoption à la session de mai 2025.

Ce document résume les grands principes ayant guidé la façon de répartir les sommes qui seront perçues selon les projets éoliens qui seront réalisés sur le territoire et hors territoire, le tout, en lien avec les règlements d'emprunt adoptés et à être adoptés.

## 5.9 PROJET DE SOCIOFINANCEMENT

Reporté à une autre session, dès le dépôt d'un dossier plus complet.

## 5.10 LOI 57 – MODIFICATIONS AYANT UN IMPACT SUR LES ÉLUS ET LA GOUVERNANCE

Pour information, plusieurs modifications ont été adoptées par le gouvernement qui concernent les conseils ou le Conseil de la MRC, notamment l'élection du préfet pour 4 ans au lieu de 2 ans.

## 5.11 BUDGET 2025-2026 : PROGRAMMES D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

- CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec (SHQ) a confirmé deux jours après la lecture du budget 2025-2026 du gouvernement du Québec, l'abandon du programme RénoRégion, un programme essentiel pour aider les propriétaires-occupants les moins bien nantis de nos communautés, souvent des personnes



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

âgées ou des familles monoparentales vivant en milieu rural, à corriger des déficiences majeures à leur modeste résidence;

- CONSIDÉRANT que ce programme a permis de garder plusieurs milliers de personnes dans leur résidence, dans des milieux où fait aussi rage la crise du logement, où il n'y a aucun logement abordable ou encore moins d'habitations à loyer modique;
- CONSIDÉRANT qu'il y a plus de 1 000 familles sur les listes d'attente des MRC du Québec;
- CONSIDÉRANT que la Fédération québécoise des municipalités (FQM) a demandé le 27 mars dernier au premier ministre du Québec, M. François Legault, de se préoccuper de nos citoyen(ne)s et familles les plus vulnérables en remédiant de façon urgente à la situation;
- CONSIDÉRANT que cette demande est restée sans réponse et que les projets d'appartements modulaires de 24 et 36 unités dans quelques villes du Québec promus depuis par la ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau, ne peuvent répondre aux besoins des régions;
- CONSIDÉRANT que, bien que le programme RénoRégion ait coûté moins de 18 M\$/année à l'État québécois et qu'il ne représente que 0,0001 % des dépenses globales, la Ministre justifie ce choix pour des raisons de saine gestion des finances publiques;
- CONSIDÉRANT que la subvention moyenne du programme est de 19 309 \$, une fraction des coûts réels de construction des nouveaux logements promus par la Ministre;
- CONSIDÉRANT que la FQM a déposé l'an dernier à la demande de la SHQ une série de propositions afin d'augmenter l'efficacité du programme et de le rendre plus accessible pour mieux répondre aux besoins à travers le Québec;
- CONSIDÉRANT que la SHQ devait lancer une version bonifiée du programme RénoRégion à la suite de ses consultations en 2025;
- CONSIDÉRANT que l'abolition de ce programme porte atteinte aux personnes les plus vulnérables de nos communautés;

2025-04-06

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN ROBERT  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny demande au premier ministre du Québec, M. François Legault, et à sa ministre responsable de l'Habitation, Mme France-Élaine Duranceau :

- **DE RELANCER** immédiatement le programme RénoRégion pour l'année financière 2025-2026 et **DE S'ENGAGER** à assurer son financement à long terme;
- **DE RENDRE** à terme le processus de bonification du programme pour assurer une plus grande accessibilité dans toutes les régions du Québec;

**QUE** cette résolution soit transmise rapidement aux personnes suivantes :

- M. François Legault, premier ministre du Québec;
- Mme France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation;
- M. Sébastien Schneeberger, député de Drummond-Bois-Francs, président de la Commission de l'aménagement du territoire;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- Mme Virginie Dufour, députée des Mille-Îles, porte-parole de l'opposition officielle en matière de logement;
- Mme Christine Labrie, députée de Sherbrooke, porte-parole du deuxième groupe d'opposition en matière de logement;
- Mme Catherine Gentilcore, députée de Terrebonne, porte-parole du troisième groupe d'opposition en matière de logement;
- M. Jean Martel, président-directeur général de la Société d'habitation du Québec.

**ADOPTÉ**

### 5.12 VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny doit procéder à la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes à la demande de municipalités régies par le *Code municipal* ou à la demande du Centre de services scolaire, tel que stipulé aux articles 1022 et suivants du *Code municipal du Québec*;
- CONSIDÉRANT que l'article 1030 du *Code municipal* permet à la MRC de fixer, par résolution, les honoraires et frais pour le traitement des dossiers en vente pour défaut de paiement de taxes;
- CONSIDÉRANT que les tâches reliées à cette procédure impliquent du temps de traitement par le personnel de la MRC et des déboursés;
- CONSIDÉRANT que les municipalités peuvent également récupérer leurs taxes par l'intermédiaire de la Cour municipale;

**2025-04-07**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny fixe des frais administratifs de 500 \$ pour chaque dossier qui lui est soumis pour la procédure de vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes, plus la part des déboursés encourus pour chacun;

**QU'**une copie de la résolution soit transmise aux municipalités locales de la MRC de Montmagny ainsi qu'au Centre de services scolaire de la Côte-du-Sud.

**ADOPTÉ**

### 5.13 OHMB – PROPOSITION DE SARL (SERVICE D'AIDE À LA RECHERCHE DE LOGEMENT)

Compte tenu que Mme Gabrielle Brisebois est membre du conseil d'administration de l'OHMB, celle-ci se retire donc du Conseil pour ce point et quitte la salle.

- CONSIDÉRANT la présentation de l'Office d'habitation Montmagny – Bellechasse (OHMB) pour la mise en place d'un SARL (Service d'aide à la recherche de logement);
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est favorable et intéressée par le développement du logement abordable sur son territoire et qu'elle souhaite également collaborer avec l'OHMB à ce sujet;

**2025-04-08**

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT

ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny appuie le projet de SARL proposé par l'OHMB de la MRC de Montmagny et confirme sa participation financière annuelle de 10 998 \$ dans le cadre du Volet 2 du Programme d'hébergement temporaire et d'aide à la recherche de logement de la SHQ.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

2025-04-09

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 5.14 APPEL DE CANDIDATURES – SANTÉ QUÉBEC (CISSS DE CHAUDIÈRE-APPALACHES)

Retour de Mme Gabrielle Brisebois.

- CONSIDÉRANT que le conseil d'administration de Santé Québec recherche des personnes expérimentées et qualifiées pour devenir membres du Conseil d'administration d'établissement (CAE) du CISSS de Chaudière-Appalaches;
- CONSIDÉRANT que, pour la région de Chaudière-Appalaches où se situe un établissement territorial, un à trois élus municipaux du territoire desservi peuvent être représentants de la région;
- CONSIDÉRANT que, lors de la rencontre à la TREMCA le 27 mars 2025, ce sujet a été discuté avec une demande de soumettre des candidatures;

IL EST PROPOSÉ PAR M. MICHEL ROUSSEAU  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny soumette la candidature de Mme Anne Caron pour devenir membre du conseil d'administration d'établissement (CAE) du CISSS de Chaudière-Appalaches auprès de la TREMCA.

**ADOPTÉ**

### 5.15 MISSION ET MOBILITÉ INTERNATIONALE – ÉTAT DE SITUATION

- A. Mission avec la Martinique : le projet de maillage économique et culturel a été retenu par le MRIF.

*« Les objectifs visés du projet sont les suivants :*

- *Renforcer les liens culturels et artistiques entre la MRC de Montmagny (Québec) et l'Espace Sud Martinique (France), en célébrant la richesse de la langue et de la culture francophone;*
- *Promouvoir la diversité culturelle et artistique des deux territoires à travers des échanges interculturels d'artistes, d'artisans, d'associations locales et de créateurs de contenu, notamment numériques;*
- *Valoriser les patrimoines communs et partagés des deux territoires, notamment autour des thématiques liées à la musique, la littérature (la lecture et le conte), l'artisanat, la danse traditionnelle et les traditions culinaires;*
- *Développer des partenariats durables pour l'organisation d'événements culturels, résidences d'artistes et projets collaboratifs et interculturels à travers la francophonie;*
- *Encourager la coopération entre jeunes créateurs et artistes des deux territoires, (ainsi que les aînés), pour favoriser l'innovation dans la création culturelle et artistique (et la transmission intergénérationnelle).*

*Les résultats attendus du projet sont multiples :*

- *Organisation d'un événement culturel francophone interculturel et hybride (présentiel et virtuel) qui mettra en avant la richesse et la diversité des cultures de Montmagny et de l'Espace Sud Martinique à travers la langue française. Il prendra la forme d'un week-end de la francophonie avec stands d'exposants dans le domaine de la musique (avec la participation du Musée de l'Accordéon de Montmagny), de la danse traditionnelle (le set carré québécois et le quadrille martiniquais), de la gastronomie (atelier de pratiques alimentaires durables), de la création artistique (Village de la poterie en Martinique avec l'Abri du Temps à Montmagny) et littérature (contes et tradition orale), suivie de 5 jours de rencontres pour mailler les acteurs culturels des deux territoires de manière durable;*

*[...] »*



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

- B. Mission avec l'Alberta a été retenue : maillage économique, culturel et immigration pour nos gens qui veulent travailler en Alberta (et vice-versa);

Un plan de travail sera établi après avoir tenu un premier « focus group » économique avec l'Alberta.

- C. Costa Rica (mission d'il y a 2 ans) : une jeune costaricienne a obtenu son PVT (1 an avec renouvellement possible de 1 année additionnelle). Nous l'avons rencontrée en entrevue et elle parle parfaitement français. Elle est professeur en francisation et nous travaillons avec elle pour lui trouver un emploi et faciliter sa venue dans la MRC prévue pour septembre 2025.

### 6. AMÉNAGEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

#### 6.1 AVIS DE CONFORMITÉ OU D'OPPORTUNITÉ

##### 6.1.1 Aménagement d'un service de buanderie (Pavillon Fournier) – Montmagny

- CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-091 du Conseil de la Ville de Montmagny approuvant, en vertu du Règlement numéro 1600 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), un projet d'aménagement d'un service de buanderie dans le bâtiment, anciennement nommé « Pavillon Fournier », situé au 22, avenue Sainte-Brigitte Nord, sur le lot 5 555 957;

2025-04-10

IL EST PROPOSÉ PAR MME GABRIELLE BRISEBOIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour le projet d'aménagement d'un service de buanderie dans le bâtiment, anciennement nommé « Pavillon Fournier », en vertu du Règlement numéro 1600 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), sur lot 5 555 957 situé au 22, avenue Sainte-Brigitte Nord;

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

##### 6.1.2 Construction d'un bâtiment de 12 logements (rue Saint-Louis) – Montmagny

- CONSIDÉRANT la résolution numéro 2025-090 du Conseil de la Ville de Montmagny approuvant, en vertu du Règlement numéro 1600 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), un projet de construction d'un bâtiment de 12 logements sur le terrain situé au 205, rue Saint-Louis, sur le lot 6 333 815;

2025-04-11

IL EST PROPOSÉ PAR MME CHANTAL BLANCHETTE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise la directrice générale à émettre un certificat de conformité à la Ville de Montmagny pour le projet de construction d'un bâtiment de 12 logements sur le terrain, en vertu du Règlement numéro 1600 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), sur le lot 6 333 815 situé au 205, rue Saint-Louis;



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

**QUE** la MRC de Montmagny déclare le règlement conforme au schéma d'aménagement, au document complémentaire et aux divers règlements de la MRC.

**ADOPTÉ**

### **6.2 ÉMISSION DES PERMIS (ALLÈGEMENT)**

#### **6.2.1 Assistant virtuel**

Les travaux et les tests se poursuivent. On pense que l'outil sera fonctionnel avec la géomatique d'ici la fin avril.

#### **6.2.2 Règlement sur les permis et certificats**

L'équipe des inspecteurs de la MRC et des municipalités (Berthier-sur-Mer, Cap-St-Ignace et Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud) s'est réunie le lundi 7 avril dernier pour peaufiner le projet de règlement. La rencontre de travail a duré près de 4 heures et toutes les dispositions proposées ont été discutées dans le détail.

Des rencontres sont prévues à la mi-avril avec les municipalités du nord et du sud pour présenter le projet de règlement. L'équipe planifiera prochainement le calendrier de travail pour une campagne de communication.

### **6.3 RÉVISION OBLIGATOIRE DU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (SAD)**

#### **6.3.1 Retour sur la rencontre OGAT avec le MAMH**

La rencontre a eu lieu le 19 mars dernier. Les élus des MRC du groupe F (MRC de Montmagny et MRC de L'Islet) étaient réunis à la salle 302 de l'édifice Amable-Bélanger. M. Pierre Drouin, directeur régional, et M. Simon Castonguay, conseiller en aménagement du territoire de la direction régionale du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), étaient présents pour présenter les Orientations gouvernementales en aménagement du territoire (OGAT), l'importance de la démarche de révision du Schéma d'aménagement et de développement de la MRC et l'implication des élus dans cette démarche, car les OGAT auront un impact sur les règlements d'urbanisme.

#### **6.3.2 Suivi du recrutement**

Seulement deux candidatures ont été reçues en mars pour le poste d'aménagiste. Une candidature était intéressante, mais la personne a accepté une autre offre. Le processus de recrutement se poursuit.

### **6.4 COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)**

#### **6.4.1 Loi visant à assurer la pérennité du territoire agricole et sa vitalité (PL86)**

Le PL86 a été adopté le 20 mars dernier apportant des modifications à la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* (LPTAA). Par exemple, pour une exclusion dans une MRC de type F, la recherche de terrain approprié serait limitée à la municipalité concernée. L'échange de terrains peut être envisagé à titre de compensation lors d'une demande d'exclusion. Compte tenu des récentes modifications apportées à la LPTAA, la MRC et la Ville sont à réévaluer le dossier de Maisons Laprise.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.4.2 Retrait de la demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise – Montmagny

Reporté à la prochaine séance.

### 6.4.3 Nouvelle demande d'exclusion pour le projet de Maisons Laprise en vertu du PL86 – Montmagny

Reporté à la prochaine séance.

## 6.5 AGROALIMENTAIRE

La démarche de révision du Plan de développement de la zone agricole (PDZA) est démarrée. Le comité de pilotage s'est réuni le lundi 7 avril dernier.

### 6.5.1 Atelier agricole – Projet « Le jardinage au bout des doigts »

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny est responsable de l'Atelier agricole;
- CONSIDÉRANT que l'Atelier agricole a pour objectif de sensibiliser les citoyens aux enjeux agricoles et à la biodiversité;
- CONSIDÉRANT que l'Atelier agricole se veut un projet mobilisateur et novateur pour promouvoir l'autosuffisance alimentaire et la consommation de proximité;
- CONSIDÉRANT que les activités tenues pour les camps de jour de la Ville de Montmagny et du centre et du sud de la MRC ont connu un franc succès auprès des jeunes;
- CONSIDÉRANT que la Fondation Richelieu Montmagny, par son Fonds Innovation Jeunesse Environnement, offre un soutien financier pour des activités d'apprentissage chez les jeunes, notamment sur la sensibilisation à la biodiversité;
- CONSIDÉRANT le projet « Le jardinage au bout des doigts » proposé pour les jeunes des camps de jour 2025;
- CONSIDÉRANT l'opportunité d'obtenir un financement de 5 000 \$ du Fonds Jeunesse Environnement Innovation du Club Richelieu Montmagny;

2025-04-12

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny dépose une demande d'aide financière de 5 000 \$ à la Fondation Richelieu Montmagny, dans le Fonds Innovation Jeunesse Environnement, pour le projet « Le jardinage au bout des doigts »;

**QUE** la MRC de Montmagny s'engage à réaliser le projet et à investir du temps en ressources humaines dans le projet.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.6 CULTURE ET PATRIMOINE

#### 6.6.1 Culture Chaudière-Appalaches

Culture Chaudière-Appalaches mène des activités de consultation sur les réalités et les besoins des milieux culturels de la Chaudière-Appalaches. Une rencontre publique aura lieu le mercredi 9 avril 2025 au Centre culturel de Cap-Saint-Ignace.

#### 6.6.2 Exposition « Territoire : grandeur et complexité » - Bibliothèque de Montmagny

Une exposition de M. Pierre Lahoud, élaborée grâce à une collaboration entre la MRC de Montmagny et la Ville de Montmagny, se tiendra du 22 avril au 31 mai 2025 à la salle d'exposition de la Bibliothèque de Montmagny. M. Pierre Lahoud a développé une spécialité en photographie aérienne depuis 1976. Ses photos ont été exposées dans plusieurs pays et vues par plus de 3 millions de personnes. Sa nouvelle exposition présente nos paysages régionaux emblématiques.

### 6.7 TRANSPORT

#### 6.7.1 Service de traversier Isle-aux-Grues-Montmagny – STQ

M. Michel Rousseau présente l'état de situation à jour pour la desserte du traversier. Le NM Grues-des-Îles a repris ses opérations temporairement, puisqu'il ira en cale sèche d'ici la fin avril pour environ un mois pour des travaux d'entretien. La Société des traversiers du Québec (STQ) a présenté aux intervenants de l'Isle-aux-Grues et de la région les mesures qu'elle compte mettre en place pour assurer un service de transport durant cette période. Une barge servira au transport des véhicules tandis que le navire NM Archipel transportera les conducteurs et autres passagers. Le service aérien, dont les vols cargo, est maintenu également.

#### 6.7.2 Transport collectif et adapté (TCA) – Convention de transport adapté 2025-2026-2027

Mme Gabrielle Brisebois se retire car elle est présidente de TCA.

- CONSIDÉRANT la lettre de la Ministre des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) qui accorde à la MRC de Montmagny une aide financière maximale de 1 358 331 \$, à titre de contribution de base pour les années 2025, 2026 et 2027 pour l'exploitation de services en transport adapté dans le cadre du Programme de soutien au transport adapté (PSTA);

2025-04-13

IL EST PROPOSÉ PAR MME DANYE ANCTIL  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**D'AUTORISER** le préfet, M. Frédéric Jean, et le directeur général adjoint, M. Daniel Racine, pour et au nom de la MRC de Montmagny, à signer l'entente de « Convention d'aide financière » avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable et tout document relatif à celle-ci.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.8 PLAN RÉGIONAL DES MILIEUX HUMIDES ET HYDRIQUES (PRMHH)

#### 6.8.1 PROJET DE CARTOGRAPHIE DÉTAILLÉE DES MILIEUX HUMIDES POUR LE TERRITOIRE DE CHAUDIÈRE-APPALACHES – CANARDS ILLIMITÉS CANADA

Retour de Mme Gabrielle Brisebois.

- CONSIDÉRANT la proposition de Canards Illimités Canada pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de Chaudière-Appalaches (partie des Appalaches), soit 1460 km<sup>2</sup> sur le territoire de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que cette nouvelle cartographie détaillée sera très utile pour les inspecteurs municipaux;
- CONSIDÉRANT que ce projet s'inscrit dans le cadre des actions d'acquisition de données prévues dans le Plan régional des milieux humides et hydriques (PRMHH) de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT que ce projet constitue aussi une acquisition de données pertinentes pour outils de la MRC de Montmagny;
- CONSIDÉRANT la résolution no 2024-11-27 par laquelle le Conseil de la MRC confirmait son intérêt pour le projet et son intention d'y participer;
- CONSIDÉRANT la récente entente de financement signée avec le ministère de l'Environnement, de la Lutte aux changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) octroyant à la MRC une aide financière de 289 550 \$ pour la mise en œuvre de son PRMHH;

2025-04-14

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny accepte la proposition de Canards Illimités Canada pour la réalisation d'une cartographie détaillée des milieux humides pour le territoire de Chaudière-Appalaches et confirme son intérêt à participer au projet de partenariat conformément au plan d'action de son PRMHH;

**QU'**elle s'engage à participer financièrement, par son budget pour la mise en œuvre de son PRMHH, pour un montant total maximal de 48 667 \$ sur 3 ans et à participer par une contribution en nature d'une valeur de 1 000 \$;

**QUE** la MRC de Montmagny mandate le préfet et la direction générale à signer pour et au nom de la MRC toute entente ou tout document inhérent au projet.

**ADOPTÉ**

### 6.9 ENTRETIEN DES COURS D'EAU

#### 6.9.1 Entretien d'une section du cours d'eau Giasson – Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va réaliser des travaux d'entretien sur une section du cours d'eau Giasson située à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se trouvant sur le lot 3 475 766, propriété de M. Éric Campagna;



No de résolution  
ou annotation

**2025-04-15**

### **Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny**

- CONSIDÉRANT que les travaux, qui sont d'une longueur de 260 mètres, sont estimés à environ 4 000 \$ plus taxes (en attente de soumissions) et que l'ensemble des frais relatifs aux travaux pourront être inclus, tels les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), les frais administratifs, ainsi que les travaux d'excavation;
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va refacturer les coûts globaux des travaux à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le tout accepté par le propriétaire;

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN FORTIER  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la réalisation des travaux d'entretien sur une section du cours d'eau Giasson sur le lot 3 475 766, estimés au global à 4 000 \$ plus taxes, comprenant les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du MELCCFP, les travaux d'excavation, les frais administratifs et les travaux d'excavation, et ce, conformément au préambule de la présente résolution.

**ADOPTÉ**

#### **6.9.2 Entretien d'une branche sans nom du cours d'eau Corriveau – Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud**

- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va réaliser des travaux d'entretien sur une section d'une branche innommée du cours d'eau Corriveau située à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, se trouvant sur les lots 6 393 737-P, 3 475 261, 3 475 260, 3 475 258-P et 3 475 257, respectivement la propriété de Ferme Janico (2002) Inc., Ferme Butoise Holstein Inc., Jean-François Paré et Ferme Ledzep 2000 Inc.;
- CONSIDÉRANT que les travaux, d'une longueur de 1021 mètres, sont estimés à environ 25 000 \$ plus taxes (en attente de soumissions). L'achat du matériel pour les ponceaux pourra être inclus dans les travaux selon les besoins des producteurs (ponceaux, géotextile, etc.);
- CONSIDÉRANT que la MRC de Montmagny va refacturer les frais administratifs (heures de gestion et frais de déplacement), les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP), ainsi que les coûts globaux des travaux, à la Municipalité de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, le tout accepté par les propriétaires;

**2025-04-16**

IL EST PROPOSÉ PAR M. BRUNO GAGNÉ  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le Conseil de la MRC de Montmagny autorise la réalisation des travaux d'entretien sur une section d'une branche innommée du cours d'eau Corriveau, sur les lots 6 393 737-P, 3 475 261, 3 475 260, 3 475 258-P et 3 475 257, estimés au global à 25 000 \$ plus taxes, incluant les frais pour le dépôt de la demande d'autorisation auprès du MELCCFP, les travaux d'excavation, les frais administratifs et les matériaux reliés au changement de ponceaux, et ce, conformément au préambule de la présente résolution.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

2025-04-17

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.10 TOURISME

#### 6.10.1 Application de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*

- CONSIDÉRANT que la pétition de l'Association des hôteliers du Québec vise d'abord à recentrer l'application de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*;
- CONSIDÉRANT que les amendes ciblent présentement des hébergements dûment enregistrés ayant fait des fautes mineures (ex. : l'oubli d'une mention du numéro de la CITQ sur une publicité);
- CONSIDÉRANT que Montmagny et les Îles et la MRC souhaitent jouer un rôle actif et appuyer concrètement le milieu touristique régional;

IL EST PROPOSÉ PAR MME GABRIELLE BRISEBOIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny appuie officiellement la pétition de l'Association des hôteliers du Québec qui demande :

- de recentrer l'application de la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique* en ciblant les véritables acteurs de l'hébergement illégal, afin d'assurer une concurrence juste et équitable;
- de privilégier un mécanisme d'avertissements préalables avant d'imposer des sanctions financières, afin de permettre aux hôteliers de corriger les erreurs administratives sans pénalisation excessive;
- d'annuler, à titre exceptionnel, les amendes infligées aux établissements hôteliers conformes qui ont été pénalisés pour des irrégularités mineures;

**QUE** la présente résolution soit transmise à l'Association des hôteliers du Québec et au député de Côte-du-Sud.

**ADOPTÉ**

#### 6.10.2 Tourisme d'affaires – Centre d'aide aux entreprises (CAE)

- CONSIDÉRANT la volonté de la MRC de Montmagny d'investir dans le tourisme d'affaires;
- CONSIDÉRANT les diverses infrastructures sur le territoire qui peuvent accueillir des regroupements et des événements d'envergures variées;
- CONSIDÉRANT que le Centre d'aide aux entreprises (CAE) considère le développement du tourisme d'affaires comme un axe prioritaire de développement pour le territoire de Montmagny-L'Islet et que cet organisme désire s'associer avec la MRC de Montmagny dans le développement de cette filiale;

2025-04-18

IL EST PROPOSÉ PAR M. RICHARD GALIBOIS  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny autorise le directeur général adjoint à signer une entente avec le CAE Montmagny-L'Islet pour l'obtention d'une aide financière de 3 000 \$ de cet organisme pour le développement du



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

tourisme d'affaires, un projet totalisant des investissements en ressources humaines et financières d'une valeur totale de 8 000 \$.

**ADOPTÉ**

### 6.11 RENDEZ-VOUS RÉGIONAL : NOS MILIEUX DE VIE EN ACTION

Le rendez-vous régional annuel de Chaudière-Appalaches, « Nos milieux de vie en action », aura lieu le vendredi 6 juin 2025 à Lévis. Les élus et le personnel municipal sont invités à s'inscrire au plus tard le vendredi 23 mai 2025. Cette journée exploratoire est l'occasion de visiter des projets inspirants et de promouvoir le réseautage et la concertation régionale.

### 6.12 PROJETS RÉGIONAUX

#### 6.12.1 Autorisation de traverse du tronçon Monk – Notre-Dame-du-Rosaire

- CONSIDÉRANT que le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) a reçu une demande de la part de TELUS pour l'implantation de 2 poteaux dans le but d'installer et de prolonger une ligne électrique aérienne sur le lot 5 575 750;
- CONSIDÉRANT que cette ligne électrique a pour objectif d'alimenter en électricité des résidences situées de l'autre côté de l'ancienne emprise ferroviaire Monk, sur le territoire de la municipalité de Notre-Dame-du-Rosaire;
- CONSIDÉRANT que l'emprise en question constitue une ancienne emprise ferroviaire abandonnée, dont l'intégrité doit être préservée par le MTMD;
- CONSIDÉRANT que conformément aux règles applicables à ce type d'emprise, aucune servitude ne peut y être accordée, mais qu'une permission d'occupation, à titre de tolérance, peut être octroyée;
- CONSIDÉRANT que l'octroi de cette permission d'occupation nécessite une autorisation écrite de la MRC de Montmagny, à titre de locataire du tronçon Monk en vertu d'un bail avec le MTMD;
- CONSIDÉRANT que le promoteur devra également fournir une attestation d'assurance responsabilité civile d'un montant minimal de trois millions de dollars (3 000 000 \$), incluant le MTMD et la MRC de Montmagny à titre d'assurés additionnels, cette assurance devant couvrir le secteur de l'empiètement situé sur l'ancienne voie ferrée (lot 5 575 750);

2025-04-19

IL EST PROPOSÉ PAR MME DANYE ANCTIL  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** le préambule fasse partie de la présente résolution;

**QUE** la MRC de Montmagny confirme être favorable à la demande de TELUS pour l'implantation et l'installation de 2 poteaux pour le prolongement d'une ligne électrique aérienne sur le lot 5 575 750 à Notre-Dame-du-Rosaire, au-dessus de l'emprise Monk, et à l'octroi par le ministère des Transports et de la Mobilité durable d'une autorisation de traverse aérienne en faveur de TELUS.

**ADOPTÉ**



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 6.12.2 Rendez-vous de la ruralité 2025

Le Rendez-vous de la ruralité 2025 se tiendra à Saint-Pierre-de-la-Rivière-du-Sud, au Centre récréatif Groupe Picard (patinoire), le jeudi 12 juin 2025. Chaque municipalité peut inviter 5 personnes. Cet événement a pour but de célébrer le dynamisme et l'implication des acteurs de la région par la mise en valeur des projets structurants et innovants réalisés au cours des deux dernières années ou en cours de réalisation.

## 7. CORRESPONDANCE

### 7.1 PATTES PARTY

- CONSIDÉRANT le projet d'un nouvel évènement innovant en lien avec les chiens et le développement économique et touristique de cet évènement qui est prévu avoir lieu le 21 juin prochain au Parc Saint-Nicolas;

2025-04-20

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la MRC de Montmagny verse une aide financière de 250 \$ pour l'organisation de ce nouveau colloque et prenne également un kiosque au coût de 125 \$ pour faire la promotion de la gestion des matières résiduelles (déchets, collecte, compost et autres) lors de l'évènement.

**ADOPTÉ**

## 8. FINANCES

### 8.1 COMPTES DE MARS 2025

2025-04-21

IL EST PROPOSÉ PAR M. ALAIN TALBOT  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la liste des comptes à payer au 31 mars 2025 soit autorisée et que les paiements soient entérinés.

**ADOPTÉ**

#### MRC MONTMAGNY

2 avril 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-03-01 au 2025-03-31 )

Détaillée par N° chèques

Poste Banque: 54-112-10-000

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° Journ.	Nom	Description	Montant
202503007 (I)			2025-03-03	111	TELUS Mobile	MOIS COURANT TOUREME (24 F	88,03 \$
202503010 (I)			2025-03-03	949	SSQ - GROUPE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES MA	15 081,86 \$
202503011 (I)			2025-03-03	386	HYDRO QUEBEC	COURANTSQ MOIS COURANT	2 700,84 \$
202503012 (I)			2025-03-03	386	HYDRO QUEBEC	COURANT ÉD. BÉLANGER CIMPT	7 861,09 \$
202503013 (I)			2025-03-04	480	VISA	VISA À DANIEL FINISSANT LE 28-	494,57 \$
202503014 (I)			2025-03-04	480	VISA	VISA NANCY L. FINISSANT LE 28-	8 076,93 \$
202503015 (I)			2025-03-05	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	11 025,07 \$
202503016 (I)			2025-03-05	19	DESJARDINS SECURITE FINAREMISES DE L'EMPLOYEUR RPO		777,59 \$
202503017 (I)			2025-03-05	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	1 445,94 \$
202503018 (I)			2025-03-05	27	COMM ADM DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	743,56 \$
202503019 (I)			2025-03-05	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	218,24 \$
202503020 (I)			2025-03-05	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	26,25 \$
202503021 (I)			2025-03-05	19	MINISTRE DU REVENU DU Q.	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	15,75 \$
202503022 (I)			2025-03-05	19	MINISTRE DU REVENU DU Q.	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	32 009,08 \$
202503023 (I)			2025-03-04	111	TELUS Mobile	CELLULAIRES MRC FÉVRIER 202	914,12 \$
202503024 (I)			2025-03-07	29	JOURNAL L'OEIL BLANCHE	BOX EMPLOI WEB	171,31 \$
202503025 (I)			2025-03-07	49	TOURISME CHAUDIERE-APP	INTERNET TOURISME MONTMAG	76,44 \$
202503026 (I)			2025-03-07	56	COMBEQ	COTISATION J. GUENARD	735,84 \$
202503027 (I)			2025-03-07	59	MUNICIPALITE DE BERTHIER	AIDE FINANCIÈRE DRAGAGE	34 100,41 \$
202503028 (I)			2025-03-07	62	VILLE DE MONTMAGNY	COMP COLLECTE SÉLECTIVE C	112 186,39 \$
202503029 (I)			2025-03-07	80	MUN. DE ST-JUST-DE-BRETE	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	5 295,70 \$
202503030 (I)			2025-03-07	81	MUNICIPALITE DE LAC-FRON	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	1 091,39 \$
202503031 (I)			2025-03-07	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	5 175,85 \$
202503032 (I)			2025-03-07	83	MUN. DE STE-LUCIE-DE-BEA	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	2 130,32 \$
202503033 (I)			2025-03-07	84	MUN. DE STE-APOLLINE-DE-	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	2 580,32 \$
202503034 (I)			2025-03-07	85	MUNICIPALITE DE ST-PAUL-D	SUBV. PACTE RURAL DERNIER V	89,76 \$
202503035 (I)			2025-03-07	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	175 212,76 \$
202503036 (I)			2025-03-07	88	MUN. DE ST-PIERRE-DE-LA-R	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	5 728,01 \$
202503037 (I)			2025-03-07	89	MUN. ST-FRANCOIS-DE-LA-RI	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	11 060,58 \$
202503038 (I)			2025-03-07	94	MUNICIPALITE DE LISLE-AUX	COMP. COLLECTE SÉLECTIVE C	1 318,50 \$
202503039 (I)			2025-03-07	144	ASSOCIATION DES GESTION	COTISATION ANNUELLE CHARLE	367,92 \$
202503041 (I)			2025-03-07	267	ASS. DES AMBAGISTES RE	COTISATION ANNI. D. RACHINE, J.G	1 700,46 \$
202503042 (I)			2025-03-07	288	TRANSPORT COLLECTIF MR	AUGMENTATION AIDE FINANCIE	110 193,00 \$
202503043 (I)			2025-03-07	555	RENE SAMSON INC.	TUBE FLUO ED. BELANGER	1 029,81 \$
202503044 (I)			2025-03-07	606	QUÉBEC LINGE SERVICE DU	TAPIS ED. BÉLANGER	411,24 \$
202503045 (I)			2025-03-07	834	LES CONCASSES DU CAP IN	TONNAGE FÉVRIER 2025	50 348,22 \$
202503046 (I)			2025-03-07	1295	MALLETTE S.E.N.C.R.L.	COMMANDE PRIX DE LA RELÈV	1 149,75 \$
202503047 (I)			2025-03-07	1412	KGC INC	ABONNEMENT CENTRALE D'ALA	234,55 \$
202503048 (I)			2025-03-07	1656	BTLP AVOCATS INC.	HONORAIRES PROF.	54,62 \$
202503049 (I)			2025-03-07	1665	MONT-BÉLAIR	BOUTELLES D'EAU	55,50 \$
202503050 (I)			2025-03-07	1756	STEM TI	ANTIVIRUS 2025	6 585,77 \$
202503051 (I)			2025-03-07	2089	ASS. DIRECTIONS DU DEVEL	ADHESION ANNUELLE	862,31 \$

Usage: cpmrc:15

Page 1 sur 4



# Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

No de résolution  
ou annotation

MRC MONTMAGNY

2 avril 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-03-01 au 2025-03-31 )

Détaillée par N° chèques

N° débourré	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202500352 (I)			2025-03-07	2086	FOM ASSURANCES	PRIME ASSURANCE GÉNÉRALE	60 768,59 \$
202500353 (I)			2025-03-07	2129	BUOPRO CITATION INC.	COPIES IMAGE RUNNER DU 25-0	39,18 \$
202500354 (I)			2025-03-07	2492	SOLUTIONS NOTARIUS INC.	SIGNATURES NUMÉRIQUES N. L.	28,56 \$
202500355 (I)			2025-03-07	2724	CYTECH-CORBIN PLOMBERI	DRAIN DE PLANCHER BOUCHER	137,97 \$
202500357 (I)			2025-03-07	2745	FROMAGERIE LA VAGABOND	RENCONTRE D'AUTOMNE ET PRI	17,80 \$
202500358 (I)			2025-03-07	2879	KATHÉRY COUILLARD	HONORAIRES DU 3 AU 24 FÉVRI	1 007,50 \$
202500359 (I)			2025-03-11	1026	COGECO CÂBLE QUÉBEC S	MOIS COURANTMARS 2025	93,95 \$
202500360 (I)			2025-03-14	24	FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE	FRAIS REPRÉSENTATIONS TRIB	155,22 \$
202500361 (I)			2025-03-14	62	VILLE DE MONTMAGNY	COTISATION-GESTIONNAIRES D	26 081,79 \$
202500362 (I)			2025-03-14	199	MONTMAGNY AIR SERVICE I	DÉPLACEMENTS DE PERSONNE	76,11 \$
202500364 (I)			2025-03-14	986	SOCIÉTÉ DE GESTION DES I	LOCATION LOYER GARAGE	1 464,36 \$
202500367 (I)			2025-03-14	1845	AUTOBUS LIREY INC.	TRANSPORT 9 DÉCEMBRE 2024	253,24 \$
202500368 (I)			2025-03-14	2106	SIMETECH ENVIRONNEMENT	VIDANGE DE FOSSES SEPTIQUE	3 699,44 \$
202500369 (I)			2025-03-14	2102	AUTOBUS L.S.B.C.	TRANSPORT ÉCOLE 24 FÉVRIER	229,95 \$
202500371 (I)			2025-03-14	2847	LAVALLÉE, MARC	INSTALLER SERRURE ED. BÉLAN	96,52 \$
202500372 (I)			2025-03-14	2901	L'USINE À HISTOIRE(S)	INVENTAIRE PATRIMOINE, 3E EN	3 702,20 \$
202500373 (I)			2025-03-14	2992	MODELLIUM	ABONNEMENT PLATE-FORME ET	9 404,96 \$
202500374 (I)			2025-03-10	480	VISA	VISA N. LABRECQUE PORTABLE	13 079,56 \$
202500375 (I)			2025-03-10	480	VISA	VISA N. LABRECQUE PORTABLE	3 923,87 \$
202500376 (I)			2025-03-13	122	LABRECQUE NANCY	FRAIS DE DÉPLACEMENTS DU 18	259,02 \$
202500377 (I)			2025-03-13	245	FORTIN, MYRIAM	DÉPENSES PÉRIODE FINISSANT	12,00 \$
202500378 (I)			2025-03-13	1264	LEULLIER, MARTINE	REMBOURSEMENT CARTE CADE	100,00 \$
202500379 (I)			2025-03-13	1311	GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENT PÉRIODE FINISS	44,80 \$
202500380 (I)			2025-03-13	1312	GAUTHIER, CHARLES	ALLOCATION CELLULAIRE MARS	15,00 \$
202500381 (I)			2025-03-13	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	64,40 \$
202500382 (I)			2025-03-13	2049	VORMS, THIERRY	DÉPLACEMENT ANNUEL ET LOGI	530,00 \$
202500383 (I)			2025-03-13	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENT ET ACHATS PÉRI	40,64 \$
202500384 (I)			2025-03-13	2566	BOUDREAU, CATHERINE	REMBOURS. FORMATION PERSP	298,94 \$
202500385 (I)			2025-03-13	2599	CIDADE, HAMILTON	DÉPLACEMENT ET INSCRIPTION	227,20 \$
202500386 (I)			2025-03-13	2708	ISABELLE NORMAND	CELL. MARS ET DÉPLACEMENT	36,20 \$
202500387 (I)			2025-03-13	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	65,52 \$
202500388 (I)			2025-03-13	2825	SOPHIE HARVEY	CELL. MARS ET DÉPLAC. PÉRIOD	103,92 \$
202500389 (I)			2025-03-13	2688	DELISLE, FÉLIX	DÉPLACEMENTS ET ACHATS PE	36,32 \$
202500390 (I)			2025-03-13	2950	VERONIQUE DIONNE	REMBOURSEMENT ACHATS PÉRI	53,12 \$
202500391 (I)			2025-03-13	2957	CÉLINE HÉLOÏSE	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FIN. L	51,52 \$
202500392 (I)			2025-03-18	16	TELU QUEBEC	MOIS COURANT SQ	68,42 \$
202500393 (I)			2025-03-17	460	VISA	VISA D. RACINE AU 17 MARS 202	847,26 \$
202500394 (I)			2025-03-19	16	TELU QUEBEC	INTERNET TOURISME	74,73 \$
202500395 (I)			2025-03-20	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	12 384,95 \$
202500397 (I)			2025-03-20	19	DESJARDINS SECURITE FINAREMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	777,56 \$	
202500398 (I)			2025-03-20	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	935,02 \$
202500399 (I)			2025-03-20	27	COMM. ADM. DE REGIME DE	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	189,74 \$
202500400 (I)			2025-03-20	17	REVENU CANADA	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	28,25 \$

Usager: cpmrc15

Page 2 sur 4

MRC MONTMAGNY

2 avril 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-03-01 au 2025-03-31 )

Détaillée par N° chèques

N° débourré	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202500401 (I)			2025-03-20	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	15,75 \$
202500402 (I)			2025-03-20	18	MINISTRE DU REVENU DU Q	REMISES DE L'EMPLOYEUR RPO	32 879,03 \$
202500404 (I)			2025-03-20	1428	INDUSTRIELLE ALLIANCE - R	REMISES DE L'EMPLOYEUR 7RP	4 187,42 \$
202500405 (I)			2025-03-20	82	MUNICIPALITE DE ST-FABIEN	COLLATION ATELIER MARS 2025	29,01 \$
202500407 (I)			2025-03-20	298	UNION DES MUNICIPALITES	COTISATION ANNUELLE	1 770,62 \$
202500408 (I)			2025-03-20	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	TAPIS ED. BÉLANGER	227,76 \$
202500409 (I)			2025-03-20	842	LAURENTIDE RE/SOURCES I	COLLECTE DE DÉCHETS DANGE	3 317,11 \$
202500410 (I)			2025-03-20	1665	MONT-BELAIR	BOUILLES D'EAU	46,26 \$
202500411 (I)			2025-03-20	1756	6TEM TI	SURVEILLANCE CYBERPROTECT	1 706,04 \$
202500412 (I)			2025-03-20	2150	MUSÉE DE L'ACCORDÉON	AIDE FINANCIÈRE EXPO ITINÉREN	1 500,00 \$
202500414 (I)			2025-03-20	2724	CYTECH-CORBIN PLOMBERI	REMPLENER LUMINAIRE RÉCEP	121,30 \$
202500415 (I)			2025-03-20	2747	LES PRODUCTIONS TÉNOR	AIDE FINANCIÈRE SPECTACLE P	1 500,00 \$
202500416 (I)			2025-03-20	2793	SÉBASTIEN QUIRION	HONORAIRES PRR0173/168/190	1 570,79 \$
202500417 (I)			2025-03-20	2849	RENÉ HAMELIN	HONORAIRES FÉV. ET MARS 202	867,32 \$
202500418 (I)			2025-03-20	2864	RICOVA SERVICES INC.	COLLECTE CONTENEUR JANVIE	32 724,02 \$
202500421 (I)			2025-03-24	1406	POSTALIA CANADA INC.	REMPUISSAGE TIMBREUSE	2 874,38 \$
202500422 (I)			2025-03-25	16	TELU QUEBEC	MOIS COURANT 2025-03-22	622,28 \$
202500423 (I)			2025-03-28	13	CENTRE DE SERVICES SCOL	DERNIER VERSEMENT VOLET 4	40 375,00 \$
202500424 (I)			2025-03-28	61	ASS. DIRECTEURS GÉNÉRAUCOLLOQUE ADGMRO		2 082,65 \$
202500425 (I)			2025-03-28	62	VILLE DE MONTMAGNY	SUBV. PACTE RURAL AMÉNAGE	52 627,96 \$
202500426 (I)			2025-03-28	87	MUNICIPALITE DE CAP-ST-IG	BANC ROND CSI	1 658,35 \$
202500427 (I)			2025-03-28	106	BELLAVANCE MARIE-FRANC	HONORAIRES SECRÉTARIAT	170,00 \$
202500428 (I)			2025-03-28	122	LABRECQUE NANCY	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	168,00 \$
202500429 (I)			2025-03-28	137	AGENCE M.V. FORETS PRIVE	CONTRIBUTION FIN. 2025	1 500,00 \$
202500430 (I)			2025-03-28	268	TRANSPORT COLLECTIF MR	SUBV. PACTE RURAL ÉTUDE CIR	12 454,00 \$
202500431 (I)			2025-03-28	321	MAGASIN COOP IGA DE MON	ACTIVITÉ INTERCULTURELLE	286,75 \$
202500432 (I)			2025-03-28	427	SDÉ DE MONTMAGNY	6 CHÈQUES-CADEAUX, GROUPE	150,00 \$
202500433 (I)			2025-03-28	457	GAGNÉ, VALÉRIE	DÉPLACEMENTS/ACHATS PÉRIOD	182,50 \$
202500434 (I)			2025-03-28	606	QUÉBEC LINGE SERVICE D'U	NETTOYAGE TAPIS ED. BÉLANG	113,88 \$
202500435 (I)			2025-03-28	1311	GENDRON, JOËLLE	DÉPLACEMENT PÉRIODE FINISS	44,80 \$
202500436 (I)			2025-03-28	1313	BERLINGER, MATHIAS	ACHATS PÉRIODE FINISSANT LE	57,74 \$
202500437 (I)			2025-03-28	1379	DENONCOURT, AMÉLIE	ACHAT PÉRIODE FINISSANT LE 2	28,06 \$
202500438 (I)			2025-03-28	1410	LACASSE, LUCIE	DÉPLACEMENT ET DÉCL.C MELC	378,52 \$
202500439 (I)			2025-03-28	1411	ORDRE DES URBANISTES D	OFFRE D'EMPLOI AMÉNAGISTE	804,63 \$
202500440 (I)			2025-03-28	1854	LAHOUD, PIERRE	10 PHOTOGRAPHIES AÉRIENNES	3 000,00 \$
202500441 (I)			2025-03-28	1923	BOULET, FRÉDÉRIQUE	DÉPLACEMENTS ET CELL. PÉRIOD	236,92 \$
202500442 (I)			2025-03-28	2103	OUELLET, MARIE-CLAUDE	CONTE INTERRACTIF 06-03-2025	538,00 \$
202500443 (I)			2025-03-28	2129	BUOPRO CITATION INC.	PAPIER HYGIÉNIQUE SQ	1 243,86 \$
202500444 (I)			2025-03-28	2174	LAGACÉ, MARLÈNE	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	166,91 \$
202500445 (I)			2025-03-28	2495	POULIOT, MÉLANIE	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	116,48 \$
202500446 (I)			2025-03-28	2572	ONGOIBA, AMIMATA	REMBOURSEMENT TAUX RÉDUIT	50,23 \$
202500447 (I)			2025-03-28	2708	ISABELLE NORMAND	DÉPLACEMENT PÉRIODE FINISS	49,28 \$
202500448 (I)			2025-03-28	2771	BUENO-HERRERA, MARIA AN	DÉPLACEMENT ET CELL. FINISS	54,20 \$

Usager: cpmrc15

Page 3 sur 4



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

MRC MONTMAGNY

2 avril 2025

Liste des paiements émis ( du 2025-03-01 au 2025-03-31 )

Détaillée par N° chèques

N° déboursé	N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202500449 (I)			2025-03-28	2774		SOCIO FINANCEMENT INST. DEU	7 000,00 \$
202500450 (I)			2025-03-28	2794	CLAUDENSEIGNE INC	MOUSQUETONS POUR MÂT DE D	116,12 \$
202500451 (I)			2025-03-28	2825	SOPHIE HARVEY	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	59,34 \$
202500452 (I)			2025-03-28	2888	DELISLE, FÉLIX	DÉPLACEMENT/ACHAT PÉRIODE	11,82 \$
202500453 (I)			2025-03-28	2907	EL ZOHBY, MARIA	DÉPALCEMENTS AU 2025-03-29	91,84 \$
202500454 (I)			2025-03-28	2950	VERONIQUE DIONNE	ACHATS PÉRIODE FINISSANT LE	25,59 \$
202500455 (I)			2025-03-28	2957	CÉLINE HELOÏSE	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	213,55 \$
202500456 (I)			2025-03-28	2994	MARTINE LÉTOURNEAU	DÉPLACEMENTS PÉRIODE FINIS	189,86 \$
202500457 (I)			2025-03-28	2995	VIRGINIE GUIBERT	HONORAIRES PLAN STRAT. 1/3	5 378,14 \$
202500458 (I)			2025-03-28	2996		AIDE FIN. FOM PROJET RELÈVE	11 231,27 \$
202500461 (I)			2025-03-28	3000	ALLARD, SYLVIE	LAIT-CAFÉ PRIX ALAIN BREBION	9,17 \$
202500462 (I)			2025-03-28	2929	ÉLYSE MERCIER	DÉPENSES/ACHATS PÉRIODE FI	775,91 \$
202500465 (I)			2025-03-31	549	SSQ - GROUPE FINANCIER /	ASSURANCES COLLECTIVES AV	18 250,84 \$
202500466 (I)			2025-03-24	480	VISA	VISA D. RACINE AU 24 MARS 202	1 059,91 \$
202500468 (I)			2025-03-24	480	VISA	VISA À D. RACINE (2) AU 24 MAR	2 055,02 \$
202500470 (I)			2025-03-24	480	VISA	VISA N. LABRECQUE AU 24 MAR	6 591,85 \$
202500340 (I)	11243		2025-03-07	158	CENTRE DE PLEIN-AIR STE-A	SUBV. PACTE RURAL 1ER VERS.	18 038,10 \$
202500356 (I)	11244		2025-03-07	2730	CMATV	PETIT CARNAVAL SUR NEIGE DU	408,64 \$
202500363 (I)	11245		2025-03-14	420	VITRERIE L.C. INC	EMBOUT DE CAOUTCHOUC POU	114,98 \$
202500365 (I)	11246		2025-03-14	1056	ATELIER DECOR MERCIER IN	TOILE SEMI OPAQUE SO	1 293,47 \$
202500366 (I)	11247		2025-03-14	1404	LES ARTS ET LA VILLE	ADHÉSION ANNUELLE 2025	690,00 \$
202500370 (I)	11248		2025-03-14	2788	NASDAQ INC	ABONNEMENT ANNUEL 2025	2 402,40 \$
202500406 (I)	11249		2025-03-20	271	CENTRE HORTICOLE BEAU-S	PLANTES NATURELLES MRC	488,57 \$
202500413 (I)	11250		2025-03-20	2723	PRODUITS NOVAÇO	PRODUITS DE NETTOYAGE	110,55 \$
202500419 (I)	11251		2025-03-20	2993	SUBVENTION SHQ PRR0183		3 279,32 \$
202500459 (I)	11252		2025-03-28	2998	SUBV. SHQ-PAD-3000163		29 893,50 \$
202500460 (I)	11253		2025-03-28	2898	SUBV. SHQ PAD-191214		43 660,50 \$
<b>Total des paiements émis avec le poste 54-112-10-000</b>							<b>1 111 402,07 \$</b>
<b>Total des paiements émis</b>							<b>1 111 402,07 \$</b>
<b>Total des paiements émis par type de paiement</b>							
<b>Total des chèques</b>							<b>283 017,81 \$</b>
<b>Total des dépôts direct</b>							<b>828 384,26 \$</b>
							<b>1 111 402,07 \$</b>

Usage: cpmrc15

Page 4 sur 4

### CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je, soussignée, Nancy Labrecque, directrice générale de la MRC de Montmagny, certifie que la MRC de Montmagny dispose des crédits suffisants pour les fins visées par les comptes mentionnés plus haut au montant de 1 111 402,07 \$.

Nancy Labrecque, directrice générale et  
Greffière-trésorière

### 8.2 ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 3 AVRIL 2025

L'état des revenus et dépenses au 3 avril 2025 a été déposé aux membres du Conseil.

### 8.3 ÉTAT AU 31 DÉCEMBRE 2024 – PROCESSUS DE FERMETURE ANNÉE 2024 ET AUDIT EN JUIN 2025

Les états en préparation ont été déposés séance tenante.

### 8.4 AFFECTATION DES SURPLUS ET RÉSERVES

Sans objet.

### 9. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny

### 10. VARIA OUVERT

#### 10.1 SOCIOFINANCEMENT LUPO

Le Sanctuaire du loup LUPO a levé une campagne de sociofinancement. La liste des offres pour participer à cette campagne a été remise aux membres du Conseil et M. Luigi Morabito sera invité à la session de mai.

#### 10.2 LISTE DES COMITÉS ET NOMINATION DU PRÉFET ADJOINT

La liste des comités sera remise aux membres du Conseil pour nomination à la session de mai 2025, ainsi que l'élection d'un préfet suppléant.

#### 10.3 FQM – PLAN CLIMAT

Une formation, organisée par la FQM pour le Plan Climat « Ma municipalité verte », aura lieu le 27 mai prochain à Québec.

#### 10.4 MOT DE REMERCIEMENT À M. LAURENT LAVERDIÈRE

M. Laurent Laverdière siégeait pour la dernière fois au Conseil de la MRC. Le préfet et les membres du Conseil des maires lui ont offert une motion de félicitations pour ses années de services comme maire pour la communauté.

### 11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2025-04-22

IL EST PROPOSÉ PAR M. LAURENT LAVERDIÈRE  
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

**QUE** la présente session soit levée à 20 h.

**ADOPTÉ**

  
Frédéric Jean, préfet

  
Nancy Labrecque, dir. gén. et gréf. trés.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal de la Municipalité régionale de comté de Montmagny